

Courbevoie, le 12 février 2018

DECISION n° 2018-28
relative à la composition du jury de l'examen d'aptitude
en vue de la mention marques, dessins et modèles

Le Directeur général de l'Institut national de la propriété industrielle,

Vu les articles R. 421-1 à R. 421-12 du code de la propriété intellectuelle, relatifs à la qualification et à l'organisation professionnelle en matière de propriété industrielle ;

Vu l'arrêté du 23 septembre 2004 modifié portant application des dispositions des articles R. 421-1, R. 421-1-1, R. 421-2 et R. 421-5 à R. 421-8 du code de la propriété intellectuelle, et notamment son article 12,

DECIDE

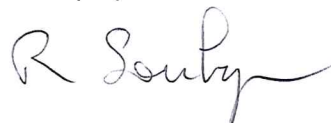
Article 1^{er} Sont désignés membres du jury de l'examen d'aptitude en vue de la mention marques, dessins et modèles :

- comme titulaires au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :
Mmes BLOCH WEILL Martine
BOUDOT Catherine
LEOPOLD FENU Béatrice
POUJADE AURIOL Isabelle
- comme suppléants au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :
Mmes MYERS Charlotte
TRICOIRE Carole
MM. LYNDE Stéphane
PICARD Philippe
- comme titulaires au titre des personnes compétentes en propriété industrielle :
Mme CAZAUX Sylvie
M. MOUCHE Benjamin
- comme suppléants au titre des personnes compétentes en propriété industrielle :
Mmes HELLSTERN Annie
STAEFFEN Véronique
- comme examinateurs au titre des personnes qualifiées en propriété industrielle :
Mmes EROUT Kristell
LAMBERT Pascale
LOINGER BENAMRAN Gaëlle
TROLLIET Cécile
MM. DESCHAMPS François
GLAIZE Frédéric
MILLET David

Article 2 La décision n° 2017-148 du 9 octobre 2017 est abrogée.

Article 3 La présente décision sera publiée au Bulletin officiel de la propriété industrielle et sur le site www.inpi.fr.

Le Directeur général de l'Institut national
de la propriété industrielle


Romain SOUBEYRAN

Siège

15 rue des Minimes - CS 50001
92677 COURBEVOIE Cedex

0 820 210 211 Service 0,10 € / min + prix appel

Télécopie : +33 (0)1 56 65 86 00

www.inpi.fr – contact@inpi.fr